



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

crédit d'impôt création

Question écrite n° 42799

Texte de la question

M. Martial Saddier attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les difficultés d'application du crédit d'impôt métiers d'art pour les entreprises artisanales. Un grand nombre d'entreprises est en effet touché par des contentieux relatifs à ce crédit d'impôt. Les contrôles effectués se soldent par des demandes de remboursement des sommes perçues sur 2, 3 ou 4 exercices. Or la plupart des artisans ne sont pas en mesure de s'acquitter de telles sommes dans les délais fixés. C'est pourquoi il lui demande ce que le Gouvernement entend faire pour pallier ces difficultés rencontrées par les entreprises artisanales dans la mise en œuvre du dispositif.

Données clés

Auteur : [M. Martial Saddier](#)

Circonscription : Haute-Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42799

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 novembre 2013](#), page 11951

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)